

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE TotalEnergies SE DU 25 MAI 2022

RESULTATS DES VOTES DES RESOLUTIONS SOUMISES AUX ACTIONNAIRES

(Article R. 22-10-30 du Code de commerce)

Nombre d'actions composant le capital social : 2 609 773 274

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 2 578 378 822

	Partie ordinaire			Partie extraordinaire		
	Actionnaires	Actions	Voix	Actionnaires	Actions	Voix
Actionnaires présents	23	38 583 299	68 159 677	23	38 583 299	68 159 677
Pouvoirs à des tiers	591	291 982	331 711	591	291 982	331 711
Pouvoirs au Président	14 420	18 707 468	26 338 336	14 363	18 504 582	25 933 837
Votes par correspondance	13 641	1 718 701 714	1 818 282 846	13 600	1 718 644 796	1 818 183 675
Total	28 675	1 776 284 463	1 913 112 570	28 577	1 776 024 659	1 912 608 900

Quorum : 68,89 %

Quorum : 68,88 %

Assemblée Générale Ordinaire	Voix exprimées						Abstention	État Adoption	
	Nombre d'actions représentées	Proportion du capital social représenté (%)	Nombre total de voix exprimées	POUR		CONTRE			
				Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix			% des voix exprimées
Résolution 1 : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 776 284 463	68,06 %	1 908 965 274	1 899 395 988	99,50 %	9 569 286	0,50 %	4 147 193	Adoptée
Résolution 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 776 284 463	68,06 %	1 908 938 661	1 889 369 925	98,97 %	19 568 736	1,03 %	4 173 806	Adoptée
Résolution 3 : Affectation du résultat et fixation du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 776 284 463	68,06 %	1 912 090 243	1 909 333 894	99,86 %	2 756 349	0,14 %	1 022 224	Adoptée
Résolution 4 : Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	1 776 284 463	68,06 %	1 704 214 188	1 691 149 509	99,23 %	13 064 679	0,77 %	208 898 279	Adoptée

Assemblée Générale Ordinaire	Voix exprimées						Abstention	État Adoption	
	Nombre d'actions représentées	Proportion du capital social représenté (%)	Nombre total de voix exprimées	POUR		CONTRE			
				Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix			% des voix exprimées
Résolution 5 : Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	1 775 945 768	68,05 %	1 910 918 504	1 910 208 730	99,96 %	709 774	0,04 %	1 683 155	Adoptée
Résolution 6 : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Lise Croteau	1 776 284 463	68,06 %	1 909 531 258	1 804 385 500	94,49%	105 145 758	5,51 %	3 581 209	Adoptée
Résolution 7 : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Maria van der Hoeven	1 776 284 463	68,06 %	1 909 503 131	1 783 281 700	93,39%	126 221 431	6,61 %	3 609 336	Adoptée
Résolution 8 : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean Lemierre	1 776 284 463	68,06 %	1 902 175 937	1 778 494 597	93,50%	123 681 340	6,50 %	10 936 530	Adoptée
Résolution 9 (agréée par le Conseil d'administration) ⁽¹⁾ : Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires conformément à l'article 11 des statuts	1 776 284 463	68,06 %	1 888 407 605	1 811 755 807	95,94%	76 651 798	4,06 %	24 703 922	Adoptée
Résolution A (non agréée par le Conseil d'administration) ⁽¹⁾ : Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires conformément à l'article 11 des statuts	1 776 284 463	68,06 %	1 840 925 608	286 079 310	15,54%	1 554 846 298	84,46 %	68 888 219	Rejetée
Résolution B (non agréée par le Conseil d'administration) ⁽¹⁾ : Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires conformément à l'article 11 des statuts	1 776 284 463	68,06 %	1 838 505 414	223 147 664	12,14%	1 615 357 750	87,86 %	68 903 132	Rejetée
Résolution C (non agréée par le Conseil d'administration) ⁽¹⁾ : Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires conformément à l'article 11 des statuts	1 776 284 463	68,06 %	1 840 879 223	276 058 621	15,00%	1 564 820 602	85,00 %	68 927 453	Rejetée
Résolution 10 : Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	1 776 284 463	68,06 %	1 910 346 251	1 803 196 021	94,39%	107 150 230	5,61 %	2 766 216	Adoptée
Résolution 11 : Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs	1 776 284 463	68,06 %	1 910 277 331	1 891 279 320	99,01%	18 998 011	0,99 %	2 835 136	Adoptée
Résolution 12 : Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de cet exercice à M. Patrick Pouyanné, Président-directeur général	1 776 284 463	68,06 %	1 910 100 930	1 551 941 664	81,25%	358 159 266	18,75 %	3 011 537	Adoptée
Résolution 13 : Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-directeur général	1 776 284 463	68,06 %	1 903 516 388	1 520 994 616	79,90%	382 521 772	20,01 %	9 596 079	Adoptée
Résolution 14 : Renouvellement du Cabinet Ernst & Young Audit en qualité de Commissaire aux comptes	1 776 284 463	68,06 %	1 911 577 686	1 792 439 415	93,77 %	119 138 271	6,23 %	1 534 781	Adoptée
Résolution 15 : Nomination du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes	1 776 284 463	68,06 %	1 911 378 127	1 888 220 371	98,79 %	23 157 756	1,21 %	1 734 340	Adoptée

⁽¹⁾ Résolutions 9, A, B et C : conformément à l'article 11 des statuts de la Société, un seul siège d'administrateur représentant les salariés actionnaires étant à pourvoir, est seul désigné le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix et au moins la majorité.

Assemblée Générale Ordinaire	Voix exprimées						Abstention	État Adoption	
	Nombre d'actions représentées	Proportion du capital social représenté (%)	Nombre total de voix exprimées	POUR		CONTRE			
				Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix			% des voix exprimées
Résolution 16 : Avis sur le rapport Sustainability & Climate - Progress Report 2022 rendant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et de ses objectifs en la matière à horizon 2030, et complétant cette ambition	1 776 284 463	68,06 %	1 803 722 777	1 603 333 942	88,89 %	200 388 835	11,11 %	109 389 690	Adoptée

Assemblée Générale Extraordinaire	Voix exprimées						Abstention	État Adoption	
	Nombre d'actions représentées	Proportion du capital social représenté (%)	Nombre total de voix exprimées	POUR		CONTRE			
				Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix			% des voix exprimées
Résolution 17 : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital soit par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 776 024 659	68,05 %	1 910 746 018	1 831 080 004	95,83 %	79 666 014	4,17 %	1 862 779	Adoptée
Résolution 18 : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital, dans le cadre d'une offre au public, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 776 024 659	68,05 %	1 910 806 049	1 623 359 204	84,96 %	287 446 845	15,04 %	1 802 748	Adoptée
Résolution 19 : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre, par une offre visée à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, emportant augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 776 024 659	68,05 %	1 910 784 841	1 600 001 689	83,74 %	310 783 152	16,26 %	1 823 956	Adoptée
Résolution 20 : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 776 024 659	68,05 %	1 901 557 921	1 577 204 474	82,94 %	324 353 447	17,06 %	11 050 876	Adoptée

Assemblée Générale Extraordinaire	Voix exprimées						Abstention	État Adoption	
	Nombre d'actions représentées	Proportion du capital social représenté (%)	Nombre total de voix exprimées	POUR		CONTRE			
				Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix			% des voix exprimées
Résolution 21 : Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 776 024 659	68,05 %	1 908 424 653	1 527 783 775	80,05 %	380 640 878	19,95 %	4 184 144	Adoptée
Résolution 22 : Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à des augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservées aux adhérents à un plan d'épargne entreprise ou de groupe	1 776 024 659	68,05 %	1 908 519 607	1 765 445 316	92,50 %	143 074 291	7,50 %	4 089 190	Adoptée
Résolution 23 : Autorisation consentie au Conseil d'administration, pour une durée de cinq ans, à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	1 776 024 659	68,05 %	1 908 816 180	1 772 550 200	92,86 %	136 265 980	7,14 %	3 792 617	Adoptée

Un droit de vote double est attaché à chacune des actions inscrites au nominatif depuis deux ans au moins.

Conformément à l'article R. 22-10-14 IV du Code de commerce, les politiques de rémunération des administrateurs et du Président-directeur général pour l'exercice 2022 telles qu'approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2022 (11^{ème} et 13^{ème} résolutions) sont disponibles, respectivement en pages 228-229 et 248-254 du Document d'enregistrement universel 2021 téléchargeable sur le site https://totalenergies.com/system/files/documents/2022-03/DEU_21_VF.pdf.